

Tout récemment, 2 nouvelles compétences très importantes viennent d'être prises par notre CDC et sont en cours de validation par chaque commune :

- L'Urbanisme : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) va être mis en chantier en 2016 et devrait devenir opérationnel vers 2019/2020... En attendant sa sortie, chaque commune continue à utiliser son document d'urbanisme actuel. Cette décision a le mérite de nous économiser une remise à niveau vis-à-vis de la loi sur l'Environnement « Grenelle 2 », sinon obligatoire avant 2017.

- Par ailleurs, au chapitre des adhésions collectives : notre participation au SDIS vient d'être transférée de manière globale à la CDC.

Néanmoins la volonté de l'état et de son représentant sur le département (préfet) est de créer une nouvelle Communauté d'Agglomération qui se construirait autour d'Aubenas. Pour nous, cela semble très prématuré, sachant que notre représentation en tant que commune dans cette nouvelle structure serait réduite à sa plus simple expression. Affaire à suivre...



Rue de la Gravenne, La Ville Basse

Ce qui va changer en 2016

Deux événements vont avoir lieu dans les premiers mois de l'année. Ils auront un impact important dans notre quotidien.

Le premier est le passage de la TNT à la haute définition (HD).

Cette évolution de la norme TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 Mhz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

En clair et pour faire simple, l'ensemble de la population pourra recevoir les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD et ce dès le 5 avril prochain.

Il est donc impératif pour les foyers qui ne possèdent pas de récepteur compatible avec la HD et qui reçoivent l'image par le biais d'une antenne râteau, d'acquérir un équipement TNT HD sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Pour tout renseignement sur cette transition : tél. 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Le deuxième événement : "l'adressage".

Une commission a été constituée afin de travailler sur la dénomination de l'ensemble des voiries, rues, routes, chemins, allées, etc. sur lesquelles se trouve au minimum une habitation.

Ceci s'effectue dans un cadre obligatoire fixé par les pouvoirs publics. En effet, grâce à cette future géolocalisation de l'ensemble du bâti, cela permettra une plus grande efficacité des secours, une meilleure optimisation de la distribution du courrier, la facilitation de l'installation de la fibre optique, sans oublier bien entendu un guidage plus pertinent par GPS.

Cela représente un travail méticuleux qui s'effectue sur plan cadastré. Les rues et voies portant déjà un nom ne devraient pas être modifiées. La rue principale aura des numéros pairs et impairs et pour les hameaux le système de numérotage métrique sera appliqué.

Le numérotage métrique a un avantage essentiel qui consiste à attribuer un numéro par rapport à la distance d'un point de référence (carrefour de la départementale par exemple) et le lieu où se trouve l'habitation. Exemple : une maison située à 480 mètres du point de référence portera le numéro 480, même s'il s'agit de la première maison de cette voie. Cela permet entre autres de pouvoir construire d'autres maisons sans avoir à changer la numérotation existante.

Vous serez bien entendu tenus informés de l'avancement de ce projet qui devrait durer environ un an car, à l'issue de sa concrétisation, il conviendra que chaque habitant puisse entreprendre les démarches nécessaires afin d'effectuer son changement d'adresse auprès des différents organismes, sans oublier les documents officiels (CNI, passeport, carte grise, etc.).



Du côté du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est dirigé par un Conseil d'Administration composé d'un nombre égal d'élus et de membres issus de la société civile. Le maire de la commune, Daniel Chambon, en est le président de droit.

Le CCAS fixe les objectifs de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et de la Résidence Service mais n'en assure pas la gestion directe. Les résidents doivent pouvoir bénéficier de soins attentifs et d'un hébergement de qualité. Une étroite collaboration entre l'équipe dirigeante de l'EHPAD et le CCAS reste la règle.

Conformément aux directives données par la Cour des Comptes Régionale, un bail entre la commune, le CCAS et l'EHPAD a été signé au dernier semestre 2015. Ce bail représente le paiement d'un loyer pour l'EHPAD d'un montant de 285 000 Euros.

En 2016, le tarif journalier pour les résidents devrait être revu à la hausse de 1,87 % avec une modulation des prix pour les chambres simples et doubles et les chambres du CANTOU. Toutefois, les organismes de tutelle, Agence Régionale de Santé (ARS) et Conseil Départemental, doivent donner leur aval.

Le CCAS a également un rôle à jouer dans le domaine social. En 2015, nous nous sommes attachés à suivre la situation de personnes en grande difficulté en liaison avec les différents organismes départementaux.

Un point régulier est fait lors des permanences de l'assistante sociale du secteur et de la représentante de la mission locale. Une permanence d'Ardèche Aide à Domicile a lieu le mardi matin en mairie. Les personnes qui ont des difficultés à assurer leur quotidien peuvent faire appel à cette association qui établira des dossiers de demande de prise en charge auprès des

caisses de retraite, des mutuelles et du conseil départemental pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Le CCAS offre à toutes les personnes de plus de 70 ans inscrites sur les listes électorales et résidant sur la commune au moins la moitié de l'année un colis de Noël. 128 personnes sont concernées cette année.

Un après midi récréatif est proposé aux résidents de l'EHPAD en fin d'année. De même que chaque adolescent, lauréat d'un diplôme de fin d'études reçoit un chèque de 100 Euros.

Les membres du CCAS restent à l'écoute de l'ensemble des habitants de Montpezat et sont à leur disposition pour tout problème d'ordre social.

Signaler les actes de maltraitance, les personnes désocialisées, reste et doit rester un acte citoyen.

Marie-Claude ANDRE
Vice Présidente du CCAS

LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION



Nous savons combien beaucoup d'entre vous attendaient avec impatience la parution de ce bulletin municipal, aujourd'hui il est là et bien là. Nous avons donc l'immense plaisir de vous présenter ce numéro de Janvier 2016.

Nous avons veillé à ce qu'il soit le plus convivial possible. Il reflète la volonté de traduire, dans les textes et les images, la vie de notre village. Une large part est réservée à la vie associative, moteur essentiel du dynamisme communal, sans oublier la médiathèque, lieu de rencontres culturelles diversifiées pour que chacun puisse s'approprier ce dont il souhaite profiter (lecture, débats, conférences, projections, etc.).

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous donnons rendez-vous pour un prochain numéro.

Emmanuel MOULIN



La médiathèque, un lieu public de vie ouvert à toutes et à tous

La médiathèque municipale et le centre multi-média sont un service de la mairie, ouvert à toutes et à tous. Ils sont gérés et animés par Christine Roure, directrice, et Karine Ripoll. Depuis septembre 2014, Laura de Falco vient en appui quelques heures par semaine. Une équipe d'une dizaine de bénévoles, investies depuis la création de la médiathèque, viennent donner ponctuellement de leur temps.

Elle accueille à un rythme soutenu les écoliers de la commune, dans l'objectif de donner à ces jeunes le goût et le plaisir de la lecture qui leur garantira une meilleure vie d'adulte.

Les résidents de la maison de retraite et du cantou sont également accueillis très régulièrement. Sous la conduite de leurs encadrants, ces personnes gardent ainsi un lien avec le livre, mais aussi rencontrent le public qui fréquente le lieu, enfants et adultes.

Un fonds régulièrement renouvelé et enrichi

Plus de 1500 livres et quelques revues pour adultes et enfants (romans, livres documentaires, biographies, récits, livres sur l'Ardèche, bandes dessinées, gros caractères, livres lus...). Plus de 800 CD de musique renouvelés 2 fois par an. Tous les genres musicaux sont représentés. Plus de 1000 DVD : films de fiction (classiques et nouveautés) et documentaires.

La médiathèque de Montpezat, par son amplitude d'ouverture, sa gestion par une équipe professionnelle et les animations proposées tout au long de l'année permet de bénéficier d'un service très utile en milieu rural, éloigné des grands centres culturels.

Près de 500 lecteurs y sont inscrits, la fréquentation est importante avec plus de 5 000 entrées par an. Plus de 11 200 prêts sont enregistrés chaque année.

La municipalité vote chaque année un budget d'acquisition de livres et DVD.

En qualité de relais de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ardèche, la médiathèque bénéficie d'un renouvellement régulier et important des livres, CD et DVD.



La conteuse Florence Curt

Les "plus"

Remplissant des critères de qualité, la médiathèque est identifiée comme structure pilote par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP). De ce fait, celle-ci prête tout un choix de films DVD (fictions et documentaires), renouvelés régulièrement, et offre aux usagers inscrits les services BDP de presse en ligne et prêts de livres numériques. Un formulaire rempli à la médiathèque par l'utilisateur lui permet de se connecter chez lui au site de la BDP et de bénéficier de ces services gratuitement.

Il est également possible de réserver en ligne sur le site www.montpezatsousbauzon.fr (onglet médiathèque) avec la carte de lecteur remise à l'inscription.

Des animations tous les 15 jours

Aujourd'hui, on le sait, et particulièrement en milieu rural, les médiathèques remplissent un rôle d'acteur culturel à travers la mise en place d'une offre culturelle diversifiée tout au long de l'année, et également un rôle social de lieu de vie, d'accueil, d'échange et de partage pour la population. Chaque personne, inscrite ou non à la médiathèque, peut venir dans ce lieu public, consulter les ouvrages, discuter, rencontrer d'autres personnes. Elle sera toujours bien accueillie et renseignée.

En 2015, une offre culturelle diversifiée, malgré des restrictions budgétaires, a pu être maintenue et cela à un rythme très soutenu. Précisons que les écoliers en sont de grands bénéficiaires (la plupart des animations pouvant être adaptées à leur âge).

Janvier :

"Ardéchoises et Ardéchois à l'épreuve de la grande guerre" conférence de Yves Morel.



Rester Humain...

"Rester humain, les blessures silencieuses" spectacle-création de la Cie Fay Art. Les enfants du cycle 3 de l'école, des collégiens, ainsi que les résidents de l'EHPAD et de la résidence service ont bénéficié d'une séance dédiée en après-midi, avant la séance tout public.

Février : Présentation de la géobiologie et son utilisation dans l'habitat par JP Helleboid.

Mars :

Tout le mois de mars a été, comme chaque année, consacré à l'opération nationale "Dis-moi dix mots" : exposition des créations littéraires et graphiques des écoliers, des collégiens et des adultes qui ont bien voulu se prêter à l'exercice, ateliers d'écriture et un spectacle conté par Florence Curt le 24 mars avec une séance pour les écoliers dans l'après-midi, suivie d'une séance tout public.

Conférence diaporama autour du livre "Dystopia" par la photographe ardéchoise Alexia Brunet.



Alexia Brunet

Avril : Spectacle de poésie sur Prévert, proposé par Sylvie Garnier et Edouard Bérat, suivi de lectures d'autres poèmes par des personnes du public.

Du 19 au 24 mai : Fête de la nature labellisée par l'association nationale, autour du thème de l'eau : conférences, balades-découverte nature, ateliers de dessin, de tournage sur bois, d'écriture et de mise en scène, de contes, d'initiation à la grimpe d'arbres, choix de livres... Cette année encore, les enfants ont été les grands participants et ont profité pleinement de toutes les animations proposées.

Le Département, la Région et EDF ont apporté leur appui financier à cette manifestation.



Spectacle "Les Fous Sans Blanc"



Conférence Maryse Aymes

Juin : Projection du film "Les six saisons" réalisé par Gilles Delmas.

Juillet :

Présentation d'albums et de romans jeunesse par Madeleine Covas, auteur, et Mélanie Kérébel, illustratrice.

Sur invitation de la médiathèque, la troupe ardéchoise "Les Fous Sans Blanc" a investi la cour de Clastres pour sa toute nouvelle création "Bonheurland". Près de 100 personnes s'étaient déplacées et ont applaudi chaleureusement. Dans l'après-midi, la troupe proposait un atelier d'initiation au théâtre auquel ont participé des enfants du village et quelques adultes.

Julien Delmaire, poète-slameur-romancier, a présenté "Bogolan" son dernier recueil de poèmes.

Août :

Fanny Lermine et Bruno Auboiron, ont donné des lectures de leur dernier ouvrage "Ame d'artiste", accompagnés par un artiste peintre.

Conférence de Charles Silvestre sur Jean Jaurès suivie d'une séance dédicace de son dernier livre.

Conférence photographique sur les libellules d'Ardèche par le naturaliste amateur Jean Gouys.

Projection du film documentaire "Cet incessant souci du monde" sur l'écrivain François Maspéro.



Fête de la Science

Septembre : Projection du film documentaire "George & Co, un libraire pas comme les autres".

Octobre :

Conférence animée par Maryse Aymes qui présentait le contenu de son dernier guide, l'histoire géologique de l'Ardèche et quelques itinéraires.

Du 25 septembre au 18 octobre, dans le cadre de la fête nationale de la science, M. Moulin, conseiller municipal délégué, et la médiathèque avaient choisi le thème du champignon : expositions photos, conférence-diaporama et grande journée du dimanche 18 avec exposition de champignons frais, dégustation de recettes à base de champignons réalisées par les aubergistes du village, sélection de livres sur les champignons proposée par une libraire d'Aubenas... Le 13 octobre, les mycologues ont rencontré les enfants des cycles 2 et 3 et ont posé pour eux les bases d'identification des espèces.

Cette manifestation, labellisée par l'Arche des Métiers du Cheylard, a reçu l'appui financier du Département.

Charles Silvestre revenait pour une conférence sur l'utopie et le réalisme, suivie d'un débat très riche et participatif.

Présentation de romans de la rentrée et des prix littéraires (avant de les proposer au prêt).

Du 3 au 30 novembre, Mois du film documentaire sur l'Australie et la Nouvelle-Calédonie : projection de 3 films documentaires en présence des réalisateurs, la découverte de webdocs, exposition de tableaux (inspirés de l'art aborigène) et de photographies prises par des habitants de Montpezat voyageurs, échanges et témoignages sur ces pays...

Les enfants des cycles 2 et 3 ont découvert les animaux d'Australie, présentés par Dominique et Alexandre Rouxel, originaires de ce pays et ont rencontré la réalisatrice du film sur la Nouvelle-Calédonie.

Clôture avec le film "Néo-calédonienne, qui es-tu ?". Le public a échangé avec la réalisatrice Sylvie Arnaud. Dégustation de recettes kanaks réalisées par l'atelier cuisine de l'association Expressions.

Décembre : Conférence à deux voix sur l'exposition des toits d'Ardèche, avec Frédérique Fournet, géologue du bâti et Séverine le Goff photographe, proposée par l'association AEAM.



Fête de la Nature



De façon à ce que le plus grand nombre y ait accès, toutes les animations sont en entrée libre (à l'exception du spectacle des Fous Sans Blanc, la troupe ayant géré sa propre billetterie).

Notons aussi que les expositions se succèdent à la médiathèque tout au long de l'année : "Montpezat d'hier à aujourd'hui", "Champignons" (Laurent Moulin), "Couleurs de rivières", "Couleurs en sous-bois", "Champignons d'Ardèche" (Serge Pegoraro), "Franchir l'espace et le temps, les ponts d'Ardèche" (Archives départementales), "Australie et Nouvelle-Calédonie"...

Le programme 2016 est en préparation. N'hésitez pas à vous renseigner.

Un club de lectures et d'échanges culturels

Sur l'impulsion de plusieurs lecteurs et de la directrice de la médiathèque, un club de lecture et d'échanges culturels a été créé en 2015. Partager ses découvertes, que ce soit de romans, musiques, documentaires,

films, expos, spectacle vivant, tel est l'objectif que se sont fixé celles et ceux qui se retrouvent régulièrement, un samedi par trimestre à la médiathèque de Montpezat. Il est ouvert à toutes et à

tous, inscrits ou non à la médiathèque, souhaitant ou non présenter des livres ou autres objets culturels... la prochaine réunion aura lieu samedi 30 janvier.

L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) « Les Tilleuls » et la Résidence Service « Le Rocher de Midi », situés au cœur du village de Montpezat sous Bauzon, sont deux établissements très attractifs de par leurs locaux neufs, du personnel qualifié et à l'écoute des résidents, mais aussi d'un prix de journée relativement bas. De plus l'EHPAD « Les Tilleuls » dispose également d'un PASA (Pôle d'activité et de Soins Adaptés).

Les missions de l'EHPAD sont :

- De garantir le bien-être physique de la personne, être attentif et assurer sa protection et sa sécurité.
- D'adapter un accompagnement personnalisé aux besoins de la personne.
- De recevoir avec convivialité et respect chaque personne.
- De créer un lieu de vie agréable dans lequel les goûts, désirs et envies sont respectés.

La qualité de l'accueil est essentielle dans un établissement hébergeant des personnes âgées, quel que soit leur niveau de dépendance.

Notre ambition est d'évoluer et de progresser pour affirmer toujours plus de qualité du service rendu.

Le personnel est constamment amené à revisiter ses pratiques professionnelles, ce qui a encore été le cas cette année avec :

- la mise en place de diverses formations : Assistante de soins en gérontologie, Bientraitance, Sophrologie, Hygiène alimentaire, Soins palliatifs, Soins bucco-dentaire, Séance d'animation, Réadaptation d'une personne Alzheimer...
- les échanges de pratique avec d'autres structures comme
 - les EHPAD d'Ucel, Vesseaux, Saint Privat, Burzet, Villeneuve de Berg ;
 - l'EHPA (Etablissement d'Héber-

gement pour Personnes Agées) de Labégude.

Ainsi grâce au dynamisme et au professionnalisme de l'ensemble des équipes, aucun résident n'a souffert des fortes chaleurs de cet été.

Toujours dans un souci d'échange et de mutualisation, l'établissement a en projet une direction commune avec le Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale, le Centre Hospitalier Rocher Largentière, et l'EHPAD Chalambelle de Burzet. Le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Aubenas a entériné ce projet.

Sandy MÉJEAN

Visite du directeur du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale



De gauche à droite : Daniel Chambon, maire et président du CCAS, Marie-Claude André, vice-présidente du CCAS, Yvan Maniglier, directeur du CHArMe, Christine Muschitz, contrôleur de gestion, Sandy Méjean, directrice Ehpad, Yvan Muschitz, directeur CH Rocher-Largentière.

Yvan Maniglier s'est rendu à Montpezat dans le cadre d'une prise de contact et de présentation sur le territoire des établissements médicaux sociaux.

Etaient présents : Daniel Chambon en tant que maire et président du CCAS, Marie-Claude André, vice-présidente CCAS, Sandy Méjean, directrice des Etablissements, Yvan Muschitz,

directeur du centre hospitalier Rocher-Largentière, ainsi que le personnel de fonctionnement.

La visite a donné lieu à une rencontre avec les agents du groupe de travail "Direction commune avec le CHArMe", ceci dans le cadre d'une évolution partenariale avec ce centre.

M. Maniglier a confirmé qu'une direction commune n'était en aucun cas une fusion et qu'elle permettait tout à fait à l'établissement de conserver son entité juridique et financière, et qu'à l'avenir une mutualisation de toutes les compétences serait au contraire un atout majeur dans un contexte d'avenir malheureusement incertain.



La vie "animée" de l'Ehpad

et de la Résidence Service

Visite de l'exposition Chamard



Atelier récréatif avec le clown Moustache

Tous les anniversaires sont fêtés et regroupés par trimestre, un goûter est servi et chaque résident se voit offrir un petit présent.

Des sorties au cinéma et sur les marchés (Thueyts et Coucouron) ont été réalisées aux beaux jours, sans oublier la sortie intergénérationnelle de Lachapelle-sous-Aubenas.

Des intervenants extérieurs viennent aussi compléter cet agenda déjà bien fourni, en proposant un panel de distractions variées (accordéoniste, chorale, clown, etc.).

Nos résidents ont un emploi du temps parfois chargé car nombreuses sont les animations qui leurs sont proposées.

En voici quelques unes :

- Atelier cuisine tous les 15 jours environ
- Atelier jardinage tous les mercredis matin (selon la météo malgré tout)
- Atelier créatifs avec jeux de groupe, lecture et contes, jeux de société, etc.
- Atelier mémoire
- Messe une fois par mois pour ceux qui le souhaitent



Les résidents participant à l'atelier Jardinage ont fêté avec grand plaisir l'arrivée de l'été.





Visite de la Kenmei Academy

Exposition Arts & Création

Le cadre admirable de Notre-Dame de Prévenchères a encore, en cette année 2015, abrité notre habituelle exposition du 25 juillet au 9 août. De multiples expressions artistiques étaient représentées au travers des œuvres de 24 artistes, aussi bien amateurs talentueux que professionnels confirmés. Tous ont donné un lustre particulier à cette exposition.

Le public nombreux - plus de 1000 visiteurs - ne s'y est pas trompé et a longuement admiré et félicité les artistes exposants. Cela nous encourage à continuer avec toujours cette soif de mieux faire au fil des ans.

Comme chaque année à la même époque, Montpezat a reçu la visite de la Kenmei Academy d'Osaka, au Japon, et ce dans le cadre du pèlerinage Marie Rivier.

Les uniformes et la discipline ont caractérisé cette courte visite qui s'est déroulée dans la plus grande convivialité. Après le mot de bienvenue et les traditionnels échanges de cadeaux, la visite s'est poursuivie dans le village sous la houlette du maître de cérémonie Emmanuel Moulin, qui s'était déjà illustré pour cet exercice apprécié des touristes tout au long des mois de juillet et août.

Championnat régional d'Agility

Le 1er mai 2016 se déroulera, sur le stade de Montpezat sous Bauzon, le championnat régional d'Agility organisé par l'amicale canine d'Aubenas. Ce championnat regroupera près de 140 chiens « Lof », c'est-à-dire de race, puisqu'inscrits au livre des Origines Françaises de la SCC. Des chiens et leurs maîtres qui vont affluer de toute la région Rhône Alpes.

L'Agility, étant une discipline sportive provenant du Royaume Uni, est apparentée au jumping équestre. Elle comporte plusieurs parcours adaptés aux différentes tailles de chiens, parcours mis en place par un juge officiel et qu'il convient d'exécuter de préférence sans pénalité et dans un temps imparti.

C'est une première pour notre commune et nous fondons les plus grands espoirs pour que cette manifestation connaisse un grand succès populaire.



Opération Brioche de l'ADAPEI

Les 8 et 9 octobre 2015, des brioches au profit de l'ADAPEI ont été proposées sur un stand au marché du jeudi matin, puis en porte-à-porte dans le village. Cette année le beau temps était de la partie et les habitants ont réservé un bon accueil aux bénévoles. Pas moins de 78 brioches ont été ainsi vendues pour une recette de 431 euros.

Un grand merci à tous pour votre générosité.

Tel : 04 75 94 46 68

Yann Baracand
Agent Général d'Assurance

mail: aubenas@agence.generali.fr

RUE VICTOR HUGO
07560 MONTPEZAT SOUS BAUZON

CHRISTINE COIFFURE
Son équipe
Betty & Maillys

Carte de fidélité

L'ORÉAL

INOA
LA COLORATION DU FUTUR
SANS AMONIAQUE

Montpezat 04 75 94 42 43
St-Cirgues 04 75 38 95 05

Taxi PARISOT

Transports médicaux assis 7 jours /7
Conventionné toutes caisses

04 75 94 40 56

BAR TABAC PRESSE LOTO